



Déclaration liminaire CSAL du 17/04/2025

Monsieur le Président,

C'est sans surprise que nous boycottons ce CSAL emploi.

Dans le Jura, encore et toujours des suppressions violentes et injustifiées.

Encore 6 suppressions de poste (3 B et 3 C) pour la sphère fiscale :

- Dans le Jura, vous faites le choix de réduire les moyens de lutte contre la fraude, bien que priorité du gouvernement et à rebours du reste de la France.
En supprimant un cadre B au PCE, vous annulez l'effet de la création du cadre B en BCR, Une création fléchée par la DG en 2024, se transforme donc en simple transfert.
C'est un choix politique non neutre.
- Le SIP de Lons, malgré une inauguration en fanfare il y a à peine un mois, fait l'objet d'une suppression de cadre C. Vous ne vous en êtes pas enorgueilli ce jour-là !
- Le SIE départemental qui continue de recueillir des ex taxes des douanes est remercié par une suppression de C.

Enfin, comment ne pas être estomaqués par ce choix de suppression de 2 cadres B de l'EDR, et ce alors même qu'un article est publié sur Ulysse le 11/04 pour remercier l'EDR « pour leur intervention dans les services du département ».

Une phrase y est d'ailleurs surprenante : « Il est constaté que l'affectation de l'EDR a été concentrée sur un nombre limité de structures. »

A partir de quel nombre considérez-vous que celui-ci n'est pas limité ?

Sachant que les EDR sont intervenus en 2024 dans les 4 SGC, à la THJ, dans les 2 SIP, au SPFE, au SDIF, au PID (PCE), au SIE, au CC PRO et même en direction (PEAF), soit 12 services sur 15.

Ou alors doit-on comprendre que vous êtes d'accord avec nous sur le nombre limité de structures restantes dans le Jura du fait de la mise en place par vos soins du nouveau réseau de proximité, NRP qui a éloigné les usagers de ce service public de proximité et qui s'est accompagné de tant de suppressions d'emploi,

Nous ne sommes pas de ceux qui négocient le poids de leurs chaînes.

Dans la mesure où les éléments transmis ne sont même plus soumis au vote, et sont purement informatifs, notre absence n'aura aucune conséquence négative sur les agents.

Au contraire, elle témoigne de notre volonté de ne pas nous asseoir à la table pour feindre une discussion : dans le Jura, nous siégeons en portant la parole des agents dès lors qu'elle peut être utile.

Certains d'entre nous gardaient encore leurs illusions, mais suite à ces 6 suppressions et leur localisation, ils ne peuvent qu'être **désabusés** par rapport aux choix faits en local.